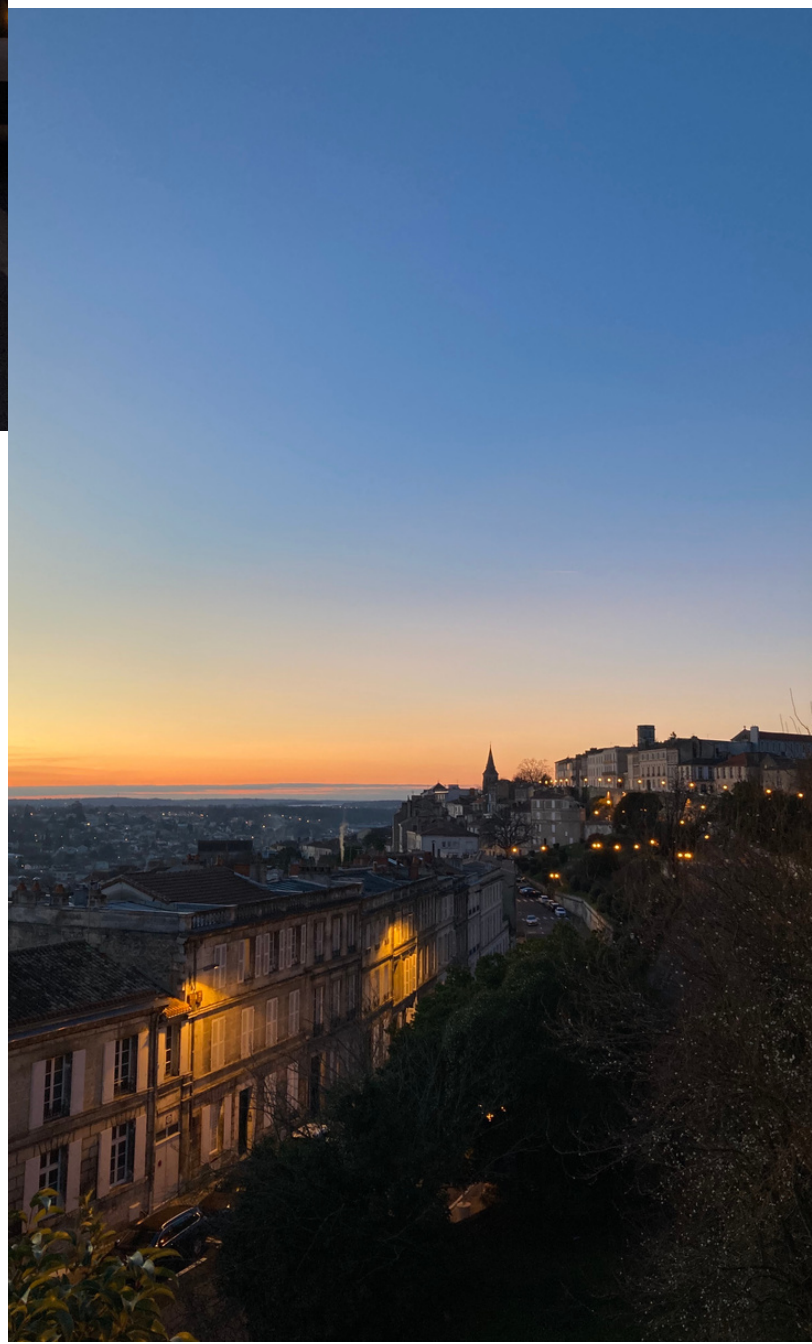


PENSER AUTREMENT LES
VILLES PETITES ET MOYENNES
**UN REGARD SUR RUFFEC
ET ANGOULÊME**
SYNTHÈSE

ATELIER PROFESSIONNEL PAVIM 2023
MASTER 2 URBANISME ET AMÉNAGEMENT
ENCADRÉ PAR CHRISTOPHE QUÉVA

**MATHILDE CASSAGNE
CAMILLE DUHAMEL
INÈS FILLONNEAU
GABRIEL POULAIN
SARAH VERDUN**



Lancé en janvier 2021, le programme PAVIM (**Penser Autrement les Villes petites et Moyennes**) est un projet de recherche collective sélectionné par l'Université Gustave Eiffel dans le cadre du programme I-Site FUTURE « Inventer les villes de demain ». Coordonné par Serge Weber et Matthieu Delage, il regroupe une vingtaine de chercheur.ses, enseignant.es-chercheur.ses, doctorant.es et post-doctorant.es. Son objectif est notamment de renverser le regard sur les stratégies d'action mises en œuvre dans les villes petites et moyennes, en analysant à la fois le rôle des acteurs publics et celui des sociabilités et des solidarités locales. Il s'agit ainsi de changer de paradigme en analysant comment les acteur.rices et habitant.es déploient des stratégies non pas pour « faire contre » la rétraction et la dévitalisation mais pour « faire avec ». Le programme est centré sur trois objectifs : **proposer une mesure transversale de la rétraction des services et commerces dans les villes petites et moyennes ; appréhender les impacts de la rétraction sur les habitant.es vulnérables ; analyser les stratégies mises en œuvre face à la rétraction dans les villes petites et moyennes.**

Notre travail, mené de novembre 2022 à mars 2023, s'inscrit dans la continuité d'un premier atelier financé par le programme PAVIM et dédié à **Nogent-le-Rotrou et Authon-du-Perche** (Eure-et-Loire). Le terrain d'étude choisi cette année comporte deux villes de rang supérieur : **Angoulême (42 000 habitants) et Ruffec (3 400 habitants)**, bénéficiant respectivement des programmes Action Cœur de Ville et Petites villes de demain. Tout en mobilisant de manière transversale les différentes entrées du programme PAVIM (rétraction des services et des commerces, enjeu des populations vulnérables et stratégies d'action), notre mission est triple :

- **Rendre compte de l'état et de l'évolution des commerces ainsi que de l'attitude des commerçant.es face au changement urbain**, mais également analyser les politiques commerciales et les regroupements associatifs de commerçant.es.
- **Étudier des programmes de logement et des trajectoires résidentielles dans les centres-villes** en s'appuyant sur un ou deux exemples de programmes de logement emblématiques dans les politiques publiques locales du centre-ville ou des centres-villes des centralités intermédiaires.
- **Comprendre les difficultés de mobilité quotidiennes et analyser les aides associées** à l'échelle de la commune et de l'agglomération, publiques comme associatives.

Pour ces trois thématiques (commerce, logement et mobilité), nous avons ainsi pour objectif de mettre en lumière des types de vulnérabilités, sociales ou territoriales, en étudiant les difficultés auxquelles sont confrontées les populations les plus fragiles, ainsi que la manière dont les aides publiques, associatives ou solidarités locales y répondent plus ou moins efficacement. Notre travail a plus particulièrement ciblé deux facteurs de vulnérabilités : **le genre et le vieillissement**, qui constituent le fil directeur de nos trois thématiques.

Illustrations page de garde, de haut en bas :

▲ Hôtel de ville de Ruffec

▼ Perspective depuis les remparts d'Angoulême

Source : Atelier PAVIM 2023, photographies du groupe

Situées dans le département de la Charente, Angoulême et Ruffec se trouvent sur l'axe Bordeaux-Paris, matérialisé par la Nationale 10 et le tracé des réseaux ferrés, dont la nouvelle LGV. Angoulême avec ses **42 000 habitant.es** et dont l'agglomération compte plus de 140 000 habitant.es en 2019 (Recensement INSEE, 2019), constitue un pôle urbain de taille conséquente entre Bordeaux, Poitiers et Limoges. Elle se place ainsi parmi les grandes villes moyennes. Créée en 2017 par la fusion de plusieurs EPCI, la communauté d'agglomération de **Grand Angoulême regroupe 38 communes**. Son président, Xavier Bonnefont, est également maire d'Angoulême. L'aire urbaine déborde cependant largement du périmètre administratif puisqu'elle s'étend à une centaine de communes, jusqu'à la limite de la Dordogne.

Ruffec, avec **3 300 habitant.es** en 2019 (Recensement INSEE, 2019), fait quant à elle partie des petites villes. Elle constitue cependant une centralité urbaine locale entre Poitiers et Angoulême, de par l'absence d'autres pôles à proximité immédiate, et se trouve au cœur de la **communauté de communes du Val-de-Charente, composée de plus de 30 communes** avoisinantes. À l'intersection des trois départements de la Charente, des Deux-Sèvres et de la Vienne, Ruffec détient ainsi un rôle de carrefour. Son aire urbaine est cependant réduite, avec 10 communes seulement, et présente le profil inverse

d'Angoulême puisqu'elle est entièrement comprise dans le périmètre de l'EPCI.

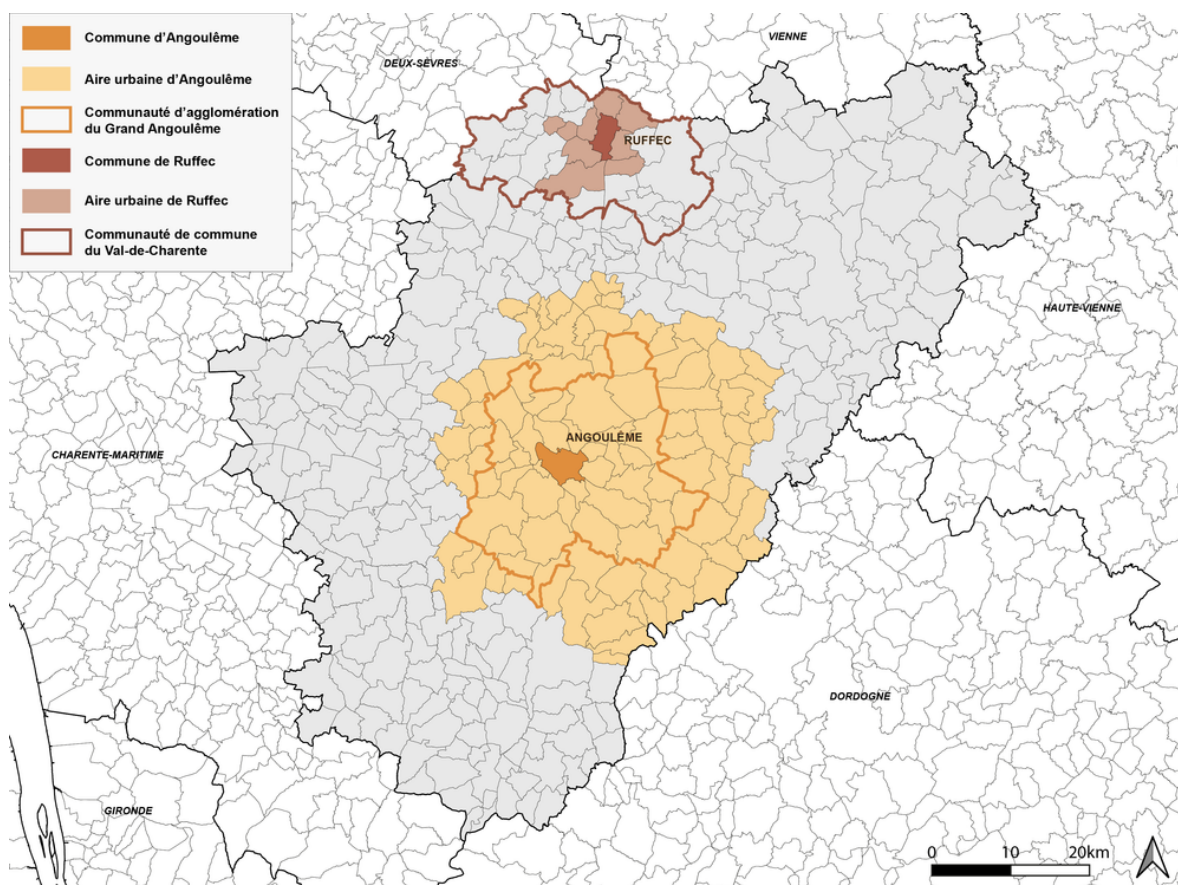
Afin de mener à bien la recherche sur ces deux villes, nous avons réalisé plusieurs séjours de terrains, pour un total de **28 jours d'enquête**. Au-delà d'un état de l'art sur les thématiques-cibles et d'un appui sur le rapport réalisé dans le cadre de l'atelier précédent, nous avons mobilisé plusieurs types d'approches, pour l'essentiel communes à nos trois thématiques.

La première a consisté à analyser le consistant corpus de **documents institutionnels** produit par les collectivités territoriales d'Angoulême, et dans une moindre mesure de Ruffec. Ceux-ci ont en effet servi de base de travail solide pour le diagnostic des vulnérabilités que nous souhaitons établir sur nos trois thématiques. Nous avons complété ces données avec des **analyses statistiques** fondées sur le protocole méthodologique établi l'an dernier, pour proposer une lecture fine des deux territoires d'étude.

Afin d'approfondir ce diagnostic chiffré, nous avons pris le parti de réaliser des **enquêtes de terrain** sur quelques objectifs plus ciblés, notamment à travers des inventaires commerciaux, un questionnaire mené auprès des consommateurs de Ruffec et un second auprès

▼ Carte de situation des terrains d'étude

Réalisation : Atelier PAVIM 2023. Source: données Openstreetmap



des usager.ères d'un service de transport à la demande. Ces données ont surtout été enrichies par de nombreux entretiens semi-directifs avec les acteurs de terrain concernés par nos trois thématiques : commerçant.es, agents immobiliers, acteurs associatifs, acteurs publics mais aussi habitant.e et usager.ères des dispositifs étudiés, ces dernier.ères ayant été anonymisé.es dans le cadre notre travail. L'ensemble des matériaux recueillis auprès de ces quelques deux cents personnes rencontrées en deux mois nous a ainsi permis de proposer un regard à la fois sur les vulnérabilités mais aussi sur les solidarités locales, l'action associative et les politiques publiques relatives aux modes d'habiter, de se déplacer et au commerce dans ces deux villes petites et moyennes.

Du fait de l'ampleur du sujet, notre travail présente néanmoins plusieurs limites. Certaines thématiques n'ont, par exemple, pas pu être autant approfondies sur les deux territoires d'étude. Angoulême nous a en effet, en raison de son échelle, posé plusieurs difficultés.

Nous avons ainsi limité notre inventaire commercial au centre-ville, qui comporte déjà près de mille cellules commerciales, et notre enquête auprès des commerçant.es à quelques rues, définies en accord avec les acteurs publics locaux. Il a de même été plus simple de rencontrer des habitant.es et usager.ères à Ruffec qu'à Angoulême, en raison d'une forte interconnaissance et d'une plus grande disponibilité des acteurs associatifs. Le champ d'étude de l'action associative ou des acteurs publics a également parfois été resserré sur certains dispositifs afin de mieux en saisir l'efficacité et les limites. Enfin, nous n'avons pas eu l'occasion de recueillir le discours des élu.es sur leur ville mais seulement des services. Nous ne prétendons donc pas à l'exhaustivité mais proposons des pistes de réflexion fondées sur un protocole méthodologique détaillé.

Nous tenons, encore une fois, à remercier au sein de cette synthèse, l'ensemble des personnes nous ayant accordé de leur temps pour nous permettre de réaliser cette étude. ■

	ANGOULEME			RUFFEC			TRANSVERSE			TOTAL
	Entretiens	Enquêtes hybrides	Questionnaires	Entretiens	Enquêtes hybrides	Questionnaires	Entretiens	Enquêtes hybrides	Questionnaires	
Acteurs institutionnels	8			2						10
Acteurs associatifs	5			4			1			10
Usager.ères du milieu associatif	2			13	14					29
Consommateur.rices						66				66
Agents immobiliers		4			2					6
Commerçant.es		35			39					74
Autres	1			1						2
Total	16	39	0	20	55	66	1	0	0	197

▲ **Tableau récapitulatif des entretiens menés entre décembre 2022 et mars 2023**
Réalisation : Atelier PAVIM 2023

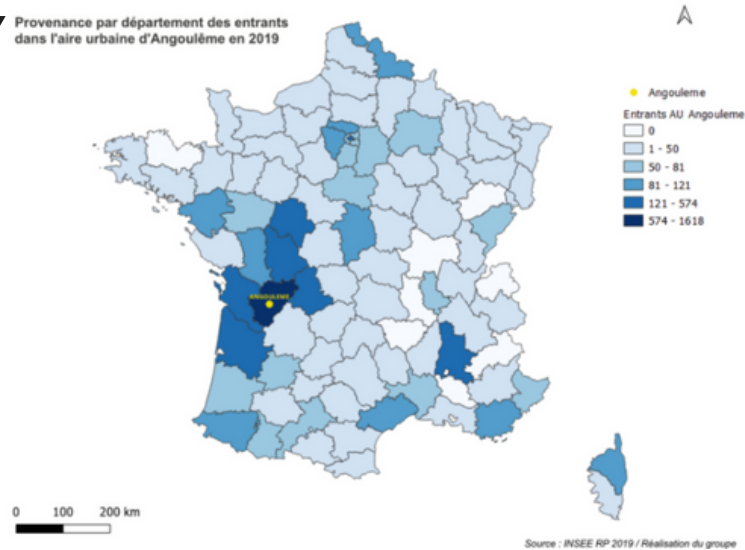
SE LOGER ET HABITER DANS UNE VILLE PETITE OU MOYENNE

Réfléchir aux enjeux du logement dans les villes petites ou moyennes permet de mieux saisir les phénomènes de rétraction des services et des commerces, et des vulnérabilités qui leur sont inhérentes. Ces territoires et leurs habitant.es sont touché.es, de manière souvent plus accentuée qu'ailleurs, par un processus de vacance de logements, de mal-logement et par des mobilités résidentielles sélectives qui peuvent être facteurs de fragilités.

En matière de mobilités résidentielles, Ruffec apparaît ainsi comme une ville vieillissante qui attire essentiellement des personnes de plus de 40 ans révélant un territoire à priori moins dynamique pour l'emploi, bien que son statut de **bourg structurant** en fasse un véritable pôle dans ce territoire majoritairement rural. Le profil d'Angoulême est tout autre. Son territoire s'avère **attractif** pour des urbain.es, notamment francilien.nes, et des étudiant.es, ce qui semble directement participer à une **hausse du prix de l'immobilier**. Cette tension autour du marché immobilier se retrouve également à Ruffec pour d'autres raisons tels que l'importance de la **dégradation du bâti en centre-ville** et le manque de logements décents de petite taille. Or le logement social ne permet pas de pallier à ces difficultés, dans la mesure où son marché est lui-même de plus en plus tendu. Les deux centres-villes ont enfin en commun une vacance importante liée à la dégradation du bâti mais également, dans le cas de Ruffec, à la **périurbanisation**. Cette vacance s'avère **cependant très localisée**, puisqu'elle se concentre dans des espaces restreints qui coïncident souvent avec des poches de pauvreté.

L'ensemble de ces marqueurs de fragilité conduisent à des vulnérabilités pour les habitant.es de ces territoires en matière de logement. Le mal-logement, souvent étroitement lié à la vacance et à l'ancienneté du bâti, touche les plus précaires, qui n'ont pas d'autre choix sur ces territoires que de louer des logements souvent vétustes. Nous avons vu qu'il touchait particulièrement les ménages de petite taille, et en particulier les **femmes** dans le cadre des familles monoparentales en raison du manque de petits logements. Les **personnes âgées**, et parmi elles les femmes, sont aussi plus sujettes aux situations de mal-logement dans la mesure où leurs habitations peuvent devenir inadaptées, en raison d'une superficie trop grande, d'une dégradation, ou encore d'un manque d'équipements adaptés.

▼ Provenance par département des entrants dans l'aire urbaine d'Angoulême en 2019



La prégnance de ce que Brouard Sala (2016) nomme « **cercle vicieux du logement indigne** » sur ces territoires, et plus largement les situations de vulnérabilités auxquelles peuvent faire face les personnes s'illustre aisément au travers des parcours de vie que nous avons pu retracer.

▼ Logement vacant et dégradé dans le centre-ville de Ruffec

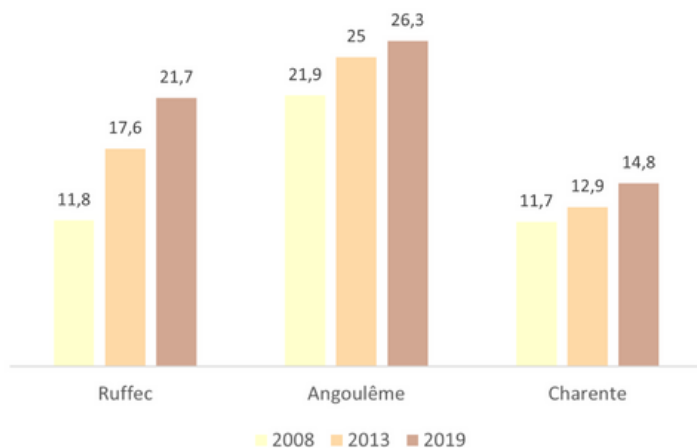
Réalisation : Atelier PAVIM 2023



Le **parcours de Marie**, une habitante de Ruffec d'environ 70 ans, permet d'illustrer différentes vulnérabilités et stratégies d'adaptation liées au logement dans une petite ville comme Ruffec.

Originaire d'un département limitrophe, son parcours résidentiel est très lié à l'évolution de sa situation familiale. A deux reprises, elle achète une maison avec deux conjoints différents, la rupture représentant à chaque fois un moment de déstabilisation et de fragilisation. Ainsi, à la seconde rupture, elle se retrouve obligée de s'installer en centre-ville pour être proche des commerces (en l'absence de permis de conduire) et prend un logement social par manque de moyens pour rester dans le secteur privé. Ces moments de déstabilisation et de précarité renvoient au dernier rapport (2023) de la Fondation Abbé Pierre qui identifie la séparation conjugale comme un facteur d'appauvrissement plus marqué pour les femmes et d'une « précarisation plus fréquente des conditions de logement ». Si l'on ouvre cette réflexion sur les **femmes et le mal-logement**, il s'avère que les mères célibataires sont les plus touchées par des vulnérabilités en matière de logement, alors même que l'on observe une **récrudescence importante des ménages monoparentaux** (souvent féminin) sur nos deux territoires.

Source : INSEE RP 2008, 2013, 2019



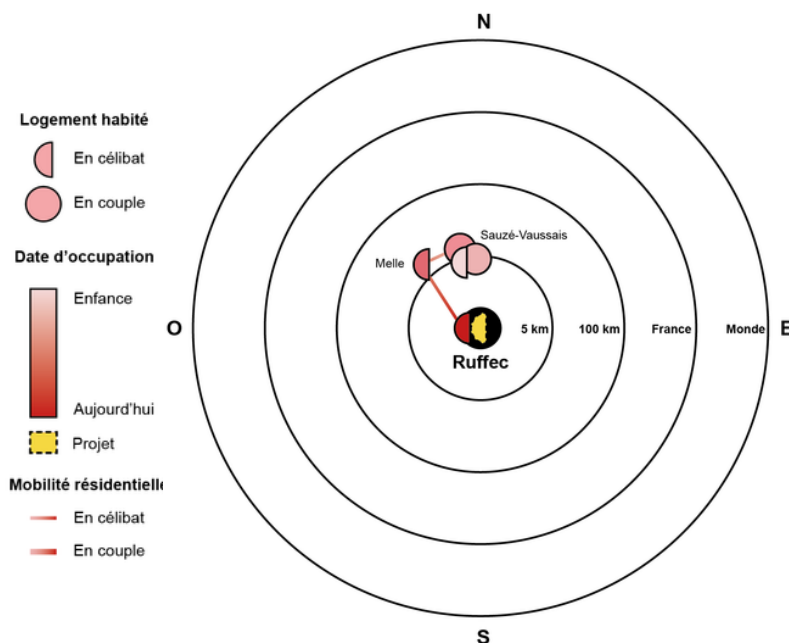
▼ Evolution de la part des familles monoparentales

Réalisation : Atelier PAVIM 2023

Si l'on revient plus avant sur le parcours de Marie, son arrivée à Ruffec coïncide avec son départ à la retraite et le choix de se rapprocher de sa fille. Mais son arrivée ne se fait pas sans encombres puisqu'elle s'installe successivement dans deux **logements insalubres**. On retrouve ici les **tensions du marché privé** où le manque en petits logements et surtout en logements décents dans le centre-ville est particulièrement marqué.

▼ Trajectoire résidentielle de Marie : essai de schématisation (

Réalisation : Atelier PAVIM 2023



C'est ainsi que Marie en vient à nous parler de ce qu'elle appelle des « **taudis ruffécois** », réalité d'ailleurs confirmée par différents documents et par la chargée de projet PVD qui évoque ces « **marchands de sommeil** ». Les membres du CCAS de Ruffec que nous avons rencontrés nous ont parlé « **d'abus de confiance** » pour caractériser ce phénomène.

Marie a finalement réussi à trouver un logement décent, mais qui ne lui convient plus du fait de sa proximité avec les pompes funèbres. Cependant, elle ne trouve pas d'alternative sur le marché privé car elle se retrouve une fois de plus confrontée à des logements insalubres, et la résidence seniors en projet ne correspond pas à ses moyens. Quant aux logements sociaux, elle est sur liste d'attente depuis plusieurs années. Alors qu'elle place de grands espoirs dans le projet de construction de nouveaux logements pavillonnaires d'un bailleur social, le CCAS nous a confié que ces logements ne seraient sûrement pas accessibles aux plus précaires. Ce seul parcours nous permet d'illustrer un certain nombre de stratégies d'adaptation et surtout de vulnérabilités sans pour autant prétendre à une généralisation du fait de la diversité des situations.

Face à ces vulnérabilités, l'action publique ne s'avère pas pleinement adaptée. A Angoulême, la ville et son agglomération font néanmoins preuve d'un fort investissement dans la réhabilitation de logements.

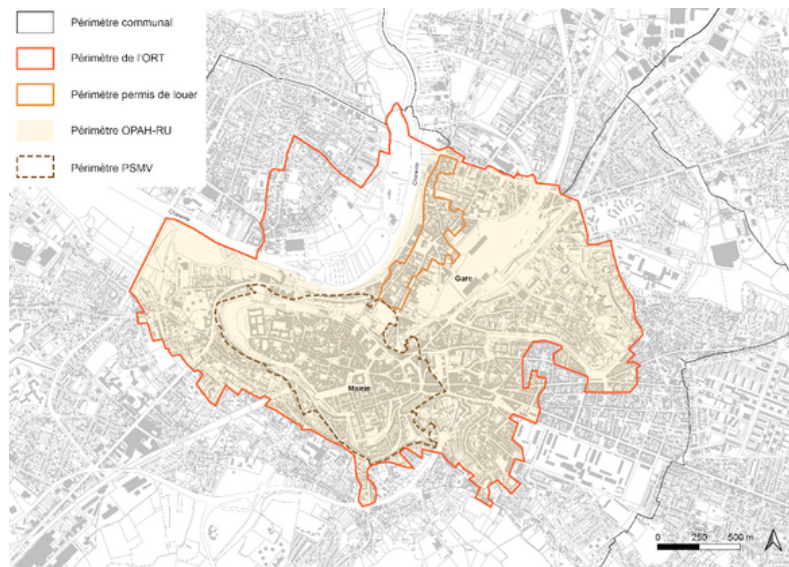
Différents dispositifs, mis en place antérieurement au programme Action Cœur de Ville, permettent d'attirer des investisseurs privés dans la réhabilitation du bâti du centre-ville. Le programme, quant à lui, permet de renforcer l'intervention publique en finançant des programmes lourds et déficitaires de réhabilitation de friches ou de grandes emprises foncières au bâti très dégradé. Cependant, associée à une politique d'attractivité, elle induit une hausse des prix de l'immobilier qui provoque en retour une exclusion accrue des plus précaires. Certains habitant.es deviennent ainsi **captif.ves de logements dégradés**. Il existe d'ailleurs peu de dispositifs ciblés sur les plus précaires, et certains publics, comme les personnes âgées, passent en grande partie à travers les mailles du filet. Cela est aussi en partie dû au partage des compétences qui fait du département l'autorité compétente en matière d'action pour les plus âgés.es.

A Ruffec, la politique d'habitat se veut également ambitieuse. Associée de même à une **politique d'attractivité**, elle met en avant la réhabilitation et la résorption de la vacance. Ses objectifs ciblent, peut-être plus qu'à Angoulême, la satisfaction des besoins d'habitant.es aux profils particulièrement vulnérable, comme les personnes âgées ou les jeunes. Pour autant, la politique de logement social s'avère beaucoup plus mesurée, et les moyens limités de la collectivité font douter quant à la mise en œuvre concrète des actions proposées.

Face à ces limites, l'**action associative** est bien présente et permet d'entrer en complémentarité avec l'action publique. Beaucoup d'associations sont d'ailleurs justement subventionnées par les collectivités, ou en sont des émanations. L'action des associations se limite néanmoins souvent au conseil à la personne pour orienter les publics vulnérables vers les aides dont ils peuvent bénéficier. Quelques associations prévoient des logements d'urgence, comme **Emmaüs**, mais ces derniers sont peu nombreux et temporaires. Dans l'urgence, nombreux sont les habitants qui s'appuient sur les solidarités locales, sur leurs proches pour trouver un logement, en l'absence d'alternative publique ou privée. L'action publique et associative a donc encore à être renforcée. ■

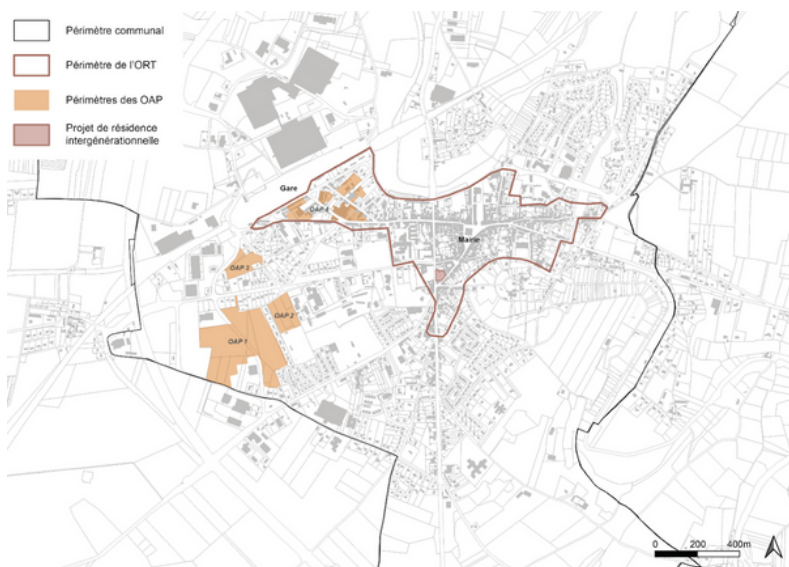
▼ Les périmètres d'intervention des politiques publiques d'habitat à Angoulême

Source : Atelier PAVIM 2023, réalisation du groupe, mars 2023 Données : Avenant 1 à la convention-cadre, phase de déploiement convention ORT, décembre 2019



▼ Les périmètres d'intervention des politiques publiques d'habitat à Ruffec

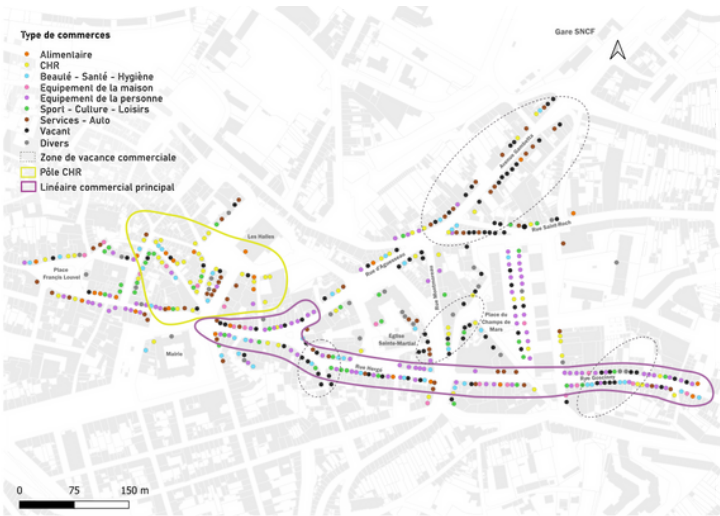
Source : Atelier PAVIM 2023, réalisation du groupe, mars 2023 Données : Projet d'Aménagement et de Développement Durables, PLU de la commune de Ruffec, 2022



ÊTRE COMMERÇANT.E DANS UNE VILLE PETITE OU MOYENNE

L'étude du commerce dans les villes d'Angoulême et de Ruffec fait ressortir des éléments de fragilité propres aux villes petites et moyennes. D'abord, comme le montrent les deux cartes et les types de commerces, les deux centres-villes sont très marqués par la vacance. Celle-ci n'est pas répartie de façon homogène dans l'espace, mais se concentre sur des poches précises : les entrées de villes et les rues les plus éloignées des linéaires commerciaux principaux. La centralité semble ainsi se resserrer sur ces centres névralgiques de l'activité commerciale.

Cette vacance n'est pas nouvelle, mais a subi une forte augmentation au moins jusqu'en 2018. En 2023, nous constatons une légère baisse, mais il est difficile de dire si elle est synonyme d'une redynamisation. En périphérie, cette dynamique commerciale apparaît plus positive même si ce constat est à relativiser, notamment pour Angoulême.



▲ Carte des spécialisations commerciales dans le centre-ville d'Angoulême

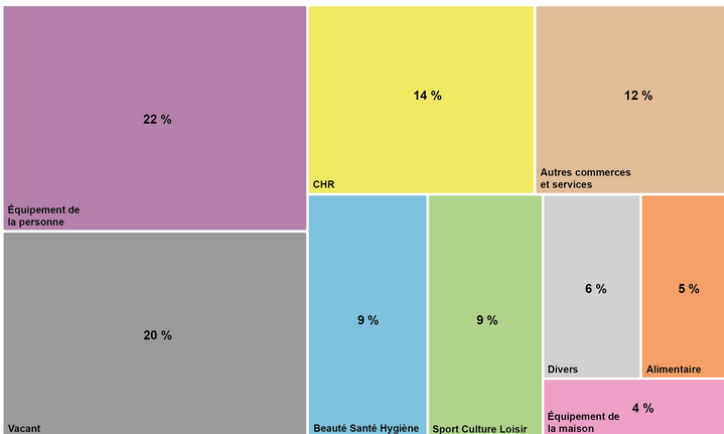
Source : Inventaire manuel, réalisation du groupe, janvier 2023

Données : Inventaire manuel et fond de carte du cadastre (DGIFP, Etalab, 2023)

▲ Carte des 114 cellules commerciales du centre-ville de Ruffec en 2023

Source : Atelier PAVIM 2023, réalisation de groupe, mars 2023

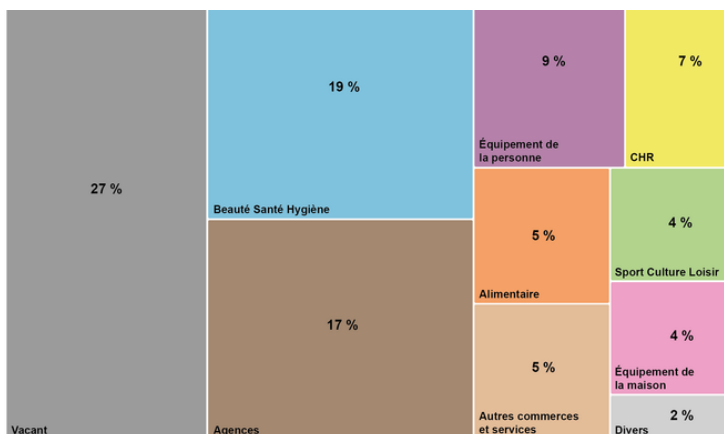
Données : Inventaire manuel et fonds de carte du cadastre (DGIFP, Etalab, 2023)



A Angoulême, être commerçant.e diffère beaucoup d'une rue à l'autre. Pour les commerçant.es de la rue Gosciny, l'arrivée du centre commercial du Champ de Mars est perçue de manière très négative, parce qu'elle aurait entraîné une dévitalisation de la rue, par la coupure urbaine qu'elle instaure comme par la concurrence accrue avec des franchises qu'elle génère. Dans le secteur Gambetta, c'est avant tout l'espace Franquin, par son manque de propreté et sa mauvaise réputation, qui concentre les critiques. Les discours commerçants font donc émerger des problématiques urbaines et des fragilités spécifiques à chaque rue.

◀ Composition des 507 cellules commerciales du centre-ville d'Angoulême en 2023

Source : Inventaire manuel, réalisation du groupe, janvier 2023



Le centre-ville de Ruffec propose un profil commercial spécifique, qui diffère fortement du profil moyen des villes de taille intermédiaire (INSEE, 2019) en raison de l'importance qu'occupent les catégories beauté-santé-hygiène et les agences immobilières, d'assurances et bancaires. Au contraire, la part des commerces d'équipement de la personne y est moindre. Ruffec aurait-il un profil commercial spécifique de petites villes structurantes, mais bien distinct des villes moyennes ?

◀ Composition des 114 cellules commerciales du centre-ville de Ruffec en 2023

Source : Inventaire manuel, réalisation de groupe, janvier 2023

Nous pouvons également nous demander en quoi ces éléments de fragilité des centres-villes conduisent à des vulnérabilités pour les commerçant.es.

L'un des facteurs de vulnérabilité reste la concurrence engendrée par les zones commerciales qui s'établissent en périphérie (Madry, 2016). Les commerces du centre d'Angoulême semblent pâtir plus fortement que ceux de Ruffec de la concurrence induite par les zones commerciales périphériques.



▲ Un commerce du centre-ville parti en périphérie de Ruffec (cellule commerciale vacante)

Source : Photographie du groupe, Ruffec, janvier 2023

Dans une ville comme dans l'autre, les commerçant.es mettent en place des stratégies pour limiter la concurrence, en se positionnant, dans le cas des nouveaux commerces, sur des segments de marché qui ne connaissent pas de concurrence en périphérie. On peut citer l'exemple de l'installation d'un magasin de jeux de société spécialisé et d'une boutique zéro déchets à Angoulême. A Ruffec, quatre ongleries et un tatoueur ont nouvellement ouvert, ainsi qu'une antiquaire.

Les femmes commerçantes, parce qu'elles possèdent plus souvent des petites structures indépendantes et sans employé.es, apparaissent globalement plus vulnérables. Les fragilités, personnelles comme professionnelles auxquelles elles peuvent être confrontées (Amsellem, 2021) auront en effet des répercussions directes plus grandes. Pour autant, certaines nous ont affirmé que le fait d'être une femme est un atout, dans la mesure où cela faciliterait la relation avec les client.es, conformément à la construction sociale de rôles sociaux genrés. Plus généralement, leurs trajectoires apparaissent marquées par des inégalités de genre.

▼ Écart de fréquentation rue Gosciny (à gauche) et rue Hergé (à droite)

Source : Photographie du groupe, Angoulême, janvier 2023



La localisation dans une rue qui concentre la vacance n'est pas forcément synonyme de vulnérabilité : l'effet de la localisation sur l'attractivité dépend avant tout du type de commerce. Certains, parce qu'ils s'appuient sur des réseaux sociaux tant humains que virtuels, comme par exemple les commerces ethniques qui se reposent sur la présence d'une communauté africaine à Angoulême, ou les tatoueurs et les ongleries qui trouvent leur clientèle essentiellement via les réseaux sociaux. Ces derniers semblent moins souffrir de leur localisation dans un espace peu propice à la déambulation commerciale. Pour les agences d'intérim concentrées au bas de l'avenue Gambetta, cette implantation est même un atout, grâce à la proximité avec des arrêts de bus et la gare.



▲ Commerce ethnique près du secteur Gambetta

Source : Photographie du groupe, Angoulême, janvier 2023

En revanche, pour d'autres commerces, leur localisation peut être jugée problématique et vécue comme un éloignement par rapport à la centralité, pouvant aller jusqu'à l'expression du sentiment de ne pas appartenir au centre-ville, voire d'être marginalisé. Pour autant, la localisation n'est pas la seule à créer des vulnérabilités, il faut aussi et surtout prendre en compte des facteurs qui tiennent au parcours de vie des commerçant.es.

Face à ces vulnérabilités, comment agissent les acteurs publics et associatifs ? Il ressort de notre analyse des politiques menées à Angoulême et à Ruffec une prise de conscience du danger que peut représenter le commerce périphérique pour les centres-villes. Néanmoins, cette prise de conscience se traduit différemment dans les politiques publiques des deux villes.

A Angoulême, les programmes mis en place en faveur du commerce sont très ambitieux. Ils se fondent sur la maîtrise réglementaire des zones périphériques et sur le renforcement parallèle des centralités, aussi bien dans la ville centre de l'agglomération que dans les communes alentour. Cette philosophie d'action trouve sa traduction dans une ORT multisites ainsi que dans l'articulation de la politique commerciale avec celles de l'emploi, de l'habitat et des mobilités.

A Ruffec, le programme de revitalisation du centre-ville est aussi très transversal, et contraignant réglementairement, en renforçant la concentration du petit commerce en centre-ville. Mais la maîtrise reste peut-être insuffisante en périphérie, avec d'importantes extensions commerciales et urbaines prévues dans le PLU. Par ailleurs, tant à Angoulême qu'à Ruffec, le stationnement est ressorti comme un enjeu déterminant dans l'accès aux commerces. La majorité des critiques à l'encontre de l'action que nous avons recueillies ont en effet adressées aux politiques de stationnement. Or au delà de la question de la capacité de stationnement, l'enjeu apparu est davantage l'hyper-proximité entre ces places de stationnement et les commerces.

Par ailleurs, notre étude du commerce fait aussi ressortir les difficultés à constituer des associations de commerçant.es qui puissent être en dialogue régulier avec les acteurs publics, et efficaces dans la préservation du tissu commercial. Les commerçant.es sont pour certains relativement méfiants quant à l'action associative, et le fonctionnement des associations est tributaire des problèmes de mésententes et d'achoppements entre les intérêts individuels de chaque commerçant.e. La difficulté à s'investir vient également du caractère chronophage de l'engagement dans une association. ■

Analyse de l'évolution des autorisations

(sources : recensement des CDAC, traitement Bérénice)

2012 - 2016	2017 - août 2022
• 39.000 m ² autorisés sur 5 ans	• 11.800 m ² autorisés sur 5-6 ans
• 274 m ² par an / 1.000 habitants	• 83 m ² par an / 1.000 habitant
• 7.800 m ² par an	• 2.151 m ² par an
• Seulement 700 m ² en tissu urbain	• Une majorité d'autorisations pour des implantations au sein des pôles existants
• 66% d'autorisations pour des implantations dans des zones commerciales de périphérie	

▲ Les effets de l'inflexion politique en matière d'extensions commerciales en périphérie

Source : Schéma directeur du Commerce et de l'Artisanat de proximité, Grand Angoulême, juin 2018, p.53

▼ Le stationnement à Ruffec : une congestion du stationnement en hyper-centre à proximité des commerces (en haut, place de la mairie) et un parking sous exploité situé à 350 mètres (en bas, le parking de l'Église)

Source : Photographies du groupe, Ruffec, janvier 2023



Raison invoquée	Prix trop élevé	Manque de temps	Désintérêt	Profil trop particulier	Concurrence	Divergence personnelle	Total
Ruffec	2	9	4	1	2	6	24
Angoulême	3	2	5	2	1	1	13
Total	5	11	9	3	3	7	37

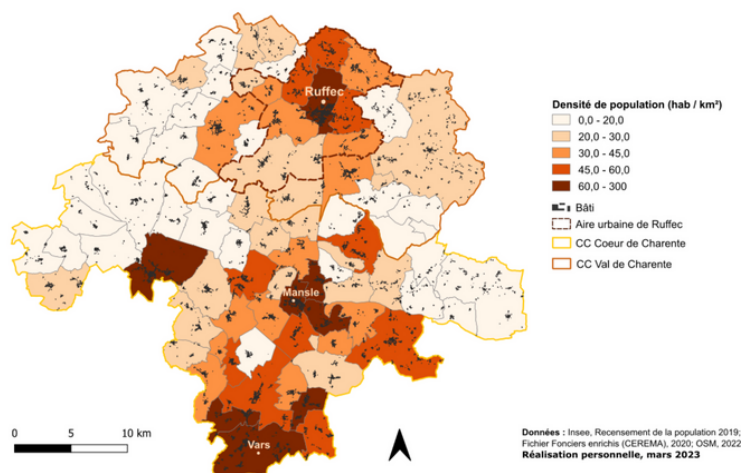
◀ Les raisons de la non-adhésion à une association de commerçant.es

Source : questionnaires à destination de 69 commerçant.es, janvier-février 2023

SE DÉPLACER AU QUOTIDIEN DANS UNE VILLE PETITE OU MOYENNE

Du point de vue des mobilités, les villes petites et moyennes présentent de nombreuses fragilités, Angoulême et Ruffec ne faisant pas exception.

Dans l'aire urbaine de Ruffec, l'étalement urbain et la formation en hameaux favorisent l'isolement géographique des habitant.es et rendent difficile la mise en place de transports en communs rentables. On note ainsi à l'échelle du Pays du Ruffécois un éparpillement du bâti et des hameaux sur le territoire avec, sur près de la moitié de ce territoire, une densité de population inférieure à 30 hab/km². Par ailleurs, il n'existe aucune ligne de bus locale sur ce territoire. La voiture individuelle reste ainsi nécessaire pour la majorité des déplacements, comme le démontre le taux de motorisation de 76,4% des ménages ruffécois.



▲ Carte des densités de populations de l'aire urbaine de Ruffec en 2019 (en hab/m²) et emprise du bâti à l'échelle du territoire du PETR Pays du Ruffécois (2020)

Réalisation : Atelier PAVIM 2023

Angoulême, par sa taille, présente des enjeux différents. L'habitat est plus concentré dans l'agglomération et le réseau de transports y est mieux développé. La voirie reste cependant marquée par la domination de la voiture, et ce même si le réseau de transport en commun se développe avec les récentes lignes de Bus à Haut Niveau de Service déployées progressivement à partir de 2020. Angoulême témoigne ainsi de la situation des villes moyennes, en général caractérisées par une répartition modale bipolaire entre automobile et redéploiement des transports en commun (Woessner, 2022). La structuration du réseau fait directement écho à la répartition des polarités du territoire, notamment commerciales. Cette desserte engendre cependant des différences dans l'offre de transport en commun à l'échelle du territoire, les zones les plus densément peuplées étant les mieux desservies.

Par ailleurs, au-delà de conditionner la desserte en transports en commun, la localisation de l'offre commerciale peut créer des fragilités.



▲ La présence de la voiture à Angoulême

De haut en bas, carrefour Gérard Pérot sur la rue d'Aguesseau et la rue de la Corderie, et vue sur l'avenue Gambetta et la rue Saint-Roch
Source : Photographies du groupe, Angoulême, février 2023

La rétraction commerciale en centre-ville est source de vulnérabilité pour les habitant.es qui ne disposent pas de moyens de locomotion pour aller en périphérie. Ainsi, les petites villes comme Ruffec, sans doute plus que les villes moyennes, montrent des fragilités qui peuvent rendre les publics non motorisés vulnérables. La rétraction commerciale ou la périurbanisation contribuent ainsi à accentuer la situation de vulnérabilité de personnes se trouvant déjà dans des situations de fragilité. L'enjeu du maintien de l'offre en centre-ville est donc primordiale.

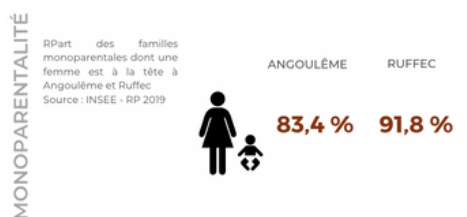
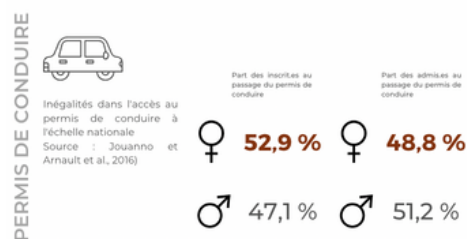
Ces situations de vulnérabilités sont liées à différents facteurs, comme la trajectoire résidentielle et la socialisation à la mobilité, le manque de ressources économiques qui rend difficile le passage du permis et l'achat d'une voiture, l'âge et le genre. On note ainsi que la trajectoire résidentielle des individus conditionnent leurs pratiques de mobilité : certains individus ayant vécu dans des espaces urbains bien desservis par les transports en commun, n'ont pas passé leur permis de conduire, l'efficacité du réseau de transport en commun et la proximité des commerces ne rendant pas nécessaire l'utilisation d'une voiture. Si pour certains d'entre eux, cette expérience de la mobilité a conditionné leurs pratiques en faisant de la marche leur principal mode de déplacement, l'absence de voiture peut, lorsqu'ils s'installent dans des territoires où la voiture est prédominante apparaître comme un facteur de vulnérabilité.

La précarité économique peut également engendrer une vulnérabilité dans l'accès à la mobilité et ce notamment dans ces territoires du « tout voiture ». Au-delà du coût que représente le permis de conduire, le coût du véhicule, de son entretien, des assurances et de son carburant, sont autant de coûts supplémentaires qui peuvent empêcher des publics d'accéder à la motorisation. Le parcours résidentiel mais également l'origine sociale et géographique permettent ainsi l'intégration de ce qu'un coordinateur d'auto-école rencontré à Angoulême, nomme la « culture voiture ».

Au-delà, de l'origine géographique et sociale, le genre apparaît également comme étant un facteur de vulnérabilité. La mobilité des femmes dépend souvent de celle des conjoints pouvant ainsi être caractérisée de « conductrice d'appoint » et leur socialisation primaire restreint leur mode de déplacement :

« Les femmes se sentent plus en sécurité dans une voiture, une petite voiture que sur un deux roues par exemple. »

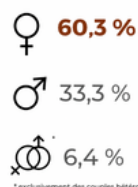
Directrice adjointe de l'ARU, Angoulême, février 2023



▲ **Vulnérabilités spécifiques aux femmes**
Réalisation : Atelier PAVIM 2023

Pour pallier ces difficultés, les habitant.es développent des stratégies d'adaptation. Certain.es accumulent différentes solutions alternatives, beaucoup s'appuient sur leurs proches, d'autres tentent de limiter leurs déplacements. Les choix résidentiels peuvent ainsi être parfois dictés par les possibilités de mobilité. Par exemple, les habitant.es non motorisé.es peuvent privilégier l'installation en centre-ville près de polarités commerciales afin de limiter le besoin de déplacements.

COURSES ALIMENTAIRES



Il existe ainsi une diversité de situations eu égard aux besoins de mobilité des habitant.es. Pour autant, ces stratégies restent limitées : beaucoup ne sont pas adaptées à des déplacements réguliers et quotidiens domicile travail, et devoir dépendre de tiers est souvent perçu négativement.

Face à ces vulnérabilités, les politiques publiques menées à Angoulême et à Ruffec s'avèrent très différentes. A Angoulême, la politique de transports en commun est très volontariste, avec une restructuration du réseau de bus pour desservir les zones isolées et les publics vulnérables. Les acteurs publics développent aujourd'hui l'ambition d'articuler la politique de mobilité à l'organisation du territoire, pour répondre du même coup aux enjeux sociaux et écologiques. Cela passe par l'amélioration de la desserte en transports, mais aussi et surtout par le renforcement des centralités, en lien avec les politiques commerciales et d'habitat. Cette seconde approche tend ainsi à limiter les mobilités. Mais cette politique très récente doit encore être mise en oeuvre. A Ruffec, la difficulté tient à la répartition des compétences entre les différents échelons administratifs. Le Pays du Ruffécois (PETR) s'est engagé dans la réalisation d'un Plan de Mobilité Rurale qui présente une vision très transversale de l'action publique, dans laquelle la politique de mobilité doit s'articuler avec le renforcement des centralités. De ce point de vue, le programme Petites Villes de Demain, par la revitalisation du centre-ville, peut participer à réduire les vulnérabilités en matière de mobilité, même s'il ne s'agit pas d'un objectif explicite du programme.



▲ **Emmabüs, la maison France Services itinérante**

Source : Noémie Pinganaud, 2021, photographie tirée du site : <https://vivant-le-media.fr/emmabus-bus-itinerant/>

L'action associative pour la mobilité apparaît indispensable pour répondre aux besoins des plus vulnérables. Elle peut être, dans une certaine mesure, complémentaire de l'action publique. Les dispositifs sur lesquels nous avons pu enquêter ciblent des publics spécifiques. Les auto-écoles solidaires et les services solidaires de location de voiture ciblent les actif.ves les plus précaires économiquement, dans l'objectif de faciliter leur accès à l'emploi.

Si l'inscription dans ces auto-écoles solidaires apparaît pour certain.es comme un outil vers l'indépendance ou une meilleure stabilité financière, pour certain.es, souvent peu acculturé.es à la « culture voiture », l'inscription n'est pas synonyme de réussite à l'examen du permis de conduire. Un public qui apparaît comme triplement vulnérable dans l'accès à la mobilité se démarque : des femmes en situation de difficulté financière parfois mères célibataires, immigrées le plus souvent originaire d'Afrique et ne parlant que peu le français (dans le cas d'Angoulême particulièrement). Aux heures de conduite ou d'entraînement au code de la route s'ajoutent ainsi des cours de français, dans des horaires parfois compliqués dues à leurs emplois souvent à mi-temps à des horaires atypiques.

D'autres services de transports à la demande, comme le Rurabus (Ruffec) et le Mouvibus (Angoulême), ciblent les personnes âgées et précaires dont elles facilitent les



CARNET DE ROUTE : une demi-journée à bord du Rurabus avec Alain

Arrivée à l'espace socio-culturel de Ruffec, La Chrysalide à 8h.

Nous avons rendez-vous avec Alain, le chauffeur de bus. Il nous explique la préparation du trajet et le déroulé de la journée. 48h à l'avance, les usager.ères l'appellent et laissent un message sur son répondeur téléphonique en indiquant leur heure de rendez-vous, le lieu de rendez-vous et le lieu où iels souhaitent être récupéré.es et/ou déposé.es. En fonction des demandes, Alain effectue, de tête, le trajet du jour : les trajets les plus importants comme les rendez-vous pour des services de santé sont priorités. La connaissance du territoire est donc indispensable pour estimer non seulement la distance mais également le temps nécessaire pour parcourir chaque trajet.

Départ de la Chrysalide à 9h pour la première course de la journée. C'est, en effet, un jeudi, le Rurabus roulera toute la journée. On récupère en premier une dame d'une cinquantaine d'années qui se rend chez sa sœur à Verteuil pour toute la journée. Le soir, sa sœur la ramène chez elle.

Sur le trajet, un homme monte gaiement en sautillant et parlant fort. La communication entre tous les usager.ères et le chauffeur se fait naturellement, ce sont des habitué.es et se connaissent tous. L'homme nous explique qu'il utilise ce transport pour aller faire ses courses au Leclerc en périphérie mais qu'il aime avant tout rester la journée auprès d'Alain: ça lui permet de rencontrer des personnes et de discuter avec elles.

déplacements vers les services et les commerces. Or très locaux, de nombre réduits, ils ne permettent pas de répondre à l'ensemble des besoins identifiés, et laissent aussi de côté les invisibles, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas même les moyens d'y accéder.

Par ailleurs, l'action associative ne tient que par l'engagement sans faille des membres impliqué.es qui en plus d'accompagner des publics parfois dans des situations de grandes difficultés économique, sociale et parfois même cognitive, leur apporte le lien social suffisant pour ne pas franchir du côté des « invisibles ». Nous avons ainsi souhaité les mettre en valeur en établissant un carnet de route au côté d'un des conducteur d'un TAD, Alain.

Le Rurabus n'est pas seulement un moyen de transport mais est pour lui un vrai moyen de socialisation. Une petite dizaine de personnes se succèdent ainsi pour se rendre, pour leur majorité, du centre-ville de Ruffec au Leclerc située dans sa périphérie. Si certain.es parlent facilement entre elleux, d'autres sont plus timides, notre présence pouvant également apparaître comme inhabituelle. C'est ainsi au cours de ce trajet que nous rencontrons Marie, âgée d'environ 70 ans, qui a illustré, maintes fois nos propos au cours de ce rapport.

11h30. Arrêt à Ruffec pour récupérer Christophe, retraité, hébergé chez un proche. Christophe est contraint d'utiliser le Rurabus en raison du vol récent de sa moto. Ce dernier nous confie qu'il n'a pas les moyens financiers pour en acheter une nouvelle.

12h. Une pause s'impose. Après avoir alterné toute la matinée entre conduite pour déposer les usager.ères et attente dans le Rurabus ou auprès de la cheminée de La Chrysalide pour nous permettre de nous réchauffer, Alain et son acolyte passent un appel à un restaurant situé dans le centre-ville de Ruffec. Le déjeuner va être rapide, Alain reprend sa tournée à 14h.

Ces tournées au sein du Rurabus nous ont permis de saisir finement et localement les différentes vulnérabilités de chacun.e concernant la mobilité dans un territoire à dominance rurale. ■

CONCLUSION ET BIBLIOGRAPHIE

Angoulême et Ruffec constituent des laboratoires d'observation pour penser les villes autrement. Les dynamiques démographiques (baisse et vieillissement de la population), commerciales (rétraction, vacance, périurbanisation) ou de logement (vacance, dégradation du bâti, trajectoires résidentielles) étudiées représentent un objet de recherche transversal et commun à d'autres villes petites et moyennes.

Ce rapport, riche de témoignages tant d'habitant.es que de commerçant.es, a permis d'entendre ces voix, de mettre en lumière des profils souvent invisibilisés et hors des radars de l'action publique. Cette approche individuelle nous a permis de saisir finement les vulnérabilités de chacun.e sous le prisme des trois thématiques, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité. De plus, ce travail nous a permis de comprendre individuellement les problématiques liées à la vie dans une petite ou moyenne ville touchée par la rétraction des commerces et des services notamment.

Ainsi, cette étude sur Ruffec et Angoulême entend montrer l'importance des tissus associatifs mais aussi des solidarités locales mises en place. Il en revient ainsi de penser les villes petites et moyennes sous l'angle de la coopération et du lien social. Ce constant permet ainsi de questionner la potentielle coopération et complémentarité de l'action associative et de l'action publique afin de cibler et encadrer au mieux les populations les plus vulnérables.

Ce travail nous a finalement amené à avoir un regard transversal sur les territoires grâce aux croisements et une certaine complémentarité des trois thématiques. Ainsi, si nous devons faire des recommandations auprès des acteurs locaux en termes d'actions, nous nous sommes rendu.es à l'évidence que les politiques publiques menées ne doivent pas être sectorielles mais au contraire transversales. C'est une action qui mériterait d'être autant conforté à Ruffec qu'à Angoulême.

De plus, au travers de notre travail sur le terrain, nous avons fait le constat que les femmes représentent un public particulièrement vulnérable. Ceci pour les raisons précédemment évoquées (accès à la mobilité, accès aux services et aux commerces). Ainsi, une attention toute particulière serait à porter à leur égard, en particulier les mères célibataires.

Dans la continuité du rapport de l'an dernier, notre travail cherche à montrer l'importance des réseaux tant formels qu'informels dans les stratégies d'adaptation des territoires et de leurs habitant.es pour faire face aux fragilités et vulnérabilités. Dès lors, il s'agit de proposer un regard autre que celui de la rétraction et de la décroissance des villes petites et moyennes en donnant à voir la résilience des territoires d'études et de leurs habitant.es. ■

Bibliographie non-exhaustive

Amsellem-Mainguy, Y., (2021). *Les filles du coin*, Presses de Sciences Po.

Bardet, N., Pineau, J. (2011). « Vers une approche renouvelée des services en milieu rural », *Pour*, 208, 95-111.

Batisse, C., Truchet, S., Zhu, N. (2021). « Migration résidentielle vers le rural et le périurbain : un processus ségrégatif ? », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 197-224.

Baudet-Michel, S., Conti, B., Chouraqui, J., Commenges, H., Delage, M. et al. (2019). *La rétraction des services et commerces dans les villes petites et moyennes : modalités et logiques à l'échelle interurbaine*, Rapport de recherche, Caisse des Dépôts et Consignations - Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

Beji, A., Duchêne, M., Mortier F., Torre, A., Valcke, M. (2022). *Penser autrement les villes petites et moyennes : Un regard sur Nogent-le-Rotrou et Authon-du-Perche*, Rapport d'atelier professionnel de M2, sous la direction du programme PAVIM, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne et Université Gustave Eiffel.

Brouard-Sala, Q., Madeline, P., Gonzalez, R. C. L., Marie, M. (2016). *La vacance du logement dans les espaces ruraux: origines, effets et dimension comparative (Galice, Normandie)*. La renaissance rurale d'un siècle à l'autre?.

Chouraqui, J. (2020). « Les réformes et l'État et la transformation des services publics : Des tendances internationales au local, quels effets pour les territoires ? », *Annales de Géographie*, n°732, pp. 5-30.

Doré, G., Restier, M. & Sadon, C. (2011). « Services en milieu rural (accessibilité, organisation et gouvernance territoriale) : l'apport des Pays », *Pour*, 208, 35-42.

Fondation Abbé Pierre (2023). *28e rapport sur l'état du mal logement en France*.

Jouffe, Y. (2014). « La mobilité des pauvres : contraintes et tactiques », *Informations sociales*, 182, 90-99.

Madry, P. (2016). *Ville et commerce à l'épreuve de la déterritorialisation*, thèse de doctorat en urbanisme.

Rudolph, M. (2017). « Ceux qui partent, ceux qui restent. Les mobilités résidentielles dans les villes en décroissance », Métropolitiques.